



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E127384

VALABLE JUSQU'AU 21/07/2027

ÉDITÉ LE

24/07/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 6 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MELUN

Siret : 801 700 691 00026

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2217983

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C34640V8631000/003 153981/34

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C34640V8631000/003 153981/34

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : ARDOIZINC

19 RUE DU CHATEAU  
77167 POLIGNY

Téléphone : 06 89 54 90 34

Portable : 06 89 54 90 34

Fax :

Site Internet : <http://www.facebook.com/ardoizinc-sarl>

E-mail : ardoizinc@gmail.com

Responsabilité légale :

BIGO MICKAEL GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                              | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE                   | 11/07/2023           |
| 3152 | Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE | 11/07/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                       | 01/01/2021         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.